



Avry-devant-Pont, le 29 octobre 2023

Installation de sapins et de frayères artificielles dans le lac de la Gruyère Année 2023

Installation des sapins

Les sapins installés sur la rive le 19 avril 2022, alors que le niveau du lac se trouvait à 667.50 msm, ont été immergés au bout d'une semaine. Les arbres sont restés parfaitement en place grâce aux fixations Weasyfix. Leur présence est passée inaperçue auprès des plaisanciers du lac et aucune remarque ne nous est parvenue à ce sujet.

En mars 2023, nous avons constaté qu'ils avaient encore pratiquement toutes leurs aiguilles au grand bonheur des moules et pouvaient dès lors servir pour une 2^{ème} année.

Comme en 2022, nous avons fait appel à Messieurs Eric et François Jaquet de Grandvillard. Ainsi, le 20 avril 2023, sous une pluie battante, 24 nouveaux sapins verts de 6 à 8 m (6 bouquets de 4 arbres) ont été ancrés avec le même système à En Trémaule, à la suite des arbres installés l'année dernière. Le niveau du lac était de 667.65 msm et la température de l'eau était de 8°. Le 1^{er} mai, tous les sapins étaient entièrement sous l'eau.



Immersion des frayères artificielles

Pour installer les frayères, nous avons procédé de la même manière que les années précédentes. Les emplacements ont tous été signalés par des panneaux didactiques sur la rive et des bouées interdisant la pêche au large.



Le 11 mars 2023, nous avons installés les frayères flottantes depuis la rive gauche du lac, soit :

- 7 derrière l'île aux oiseaux, côté Hauteville
- 7 dans le périmètre du radeau à sternes
- 7 après le périmètre du radeau à sternes, direction barrage

Le niveau du lac était de 667.67 msm et la température de 4,5°.

Le 22 avril 2023, 56 frayères plongeantes pour sandres ont été immergées, soit :

- 12 devant le camping du Lac à Gumefens
- 12 au lieu-dit Le Tronc sur la commune d'Hauteville (en face du camping)
- 8 au lieu-dit En Trémaule à Gumefens, entre les bouquets d'arbres
- 8 au lieu-dit Le Pavillon à Avry-devant-Pont entre les bouquets d'arbres
- 16 à proximité du rocher à Pont-la-Ville

Le niveau du lac était de 667.10 msm et la température de 8°.

Le 27 mai 2023, les 21 frayères flottantes ont été nettoyées et déplacées pour être installées immergées à environ 20 cm du fond. Elles ont été placées de manière qu'elles se retrouvent à une profondeur de 2 à 3 m les jours suivants, soit :

- 7 au lieu-dit Le Pavillon à Avry-devant-Pont
- 14 dans le bras de la Serbache, en face de l'embouchure du ruisseau Le Ru, à Pont-la-Ville

Le niveau du lac était de 672.32 msm et la température de 16°.

Quant aux bouées « Pêche interdite » elles ont été mises en place sur chaque site le 13 mai 2023. Quelques réactions négatives nous sont parvenues de la part de certains pêcheurs.

Suivi et ajustement de la profondeur



Tout comme les années écoulées nous nous sommes relayés pour contrôler et ajuster les frayères tous les 2 à 3 jours. Le contrôle est particulièrement nécessaire pour les frayères flottantes qui se retrouvent vite sur la berge lorsque le lac baisse, étant donné qu'elles flottent qu'à une profondeur 70 cm. Au contraire, si le niveau remonte rapidement, les flotteurs peuvent s'emmêler et les frayères se positionner sur le champ, le tapis se présentant ainsi verticalement.

Le niveau a commencé à baisser à partir du 20 mars pour se retrouver 2,70 m plus bas le 22 avril 2023 avec de nombreuses oscillations. Une remontée rapide a été observée au début mai soit près de 3 m en 2 semaines.

Exemple (photo) : en 3 jours, le lac a baissé de plus d'un mètre et les frayères de l'île aux Oiseaux se sont retrouvées à sec.

Colmatage et nettoyage

Le colmatage concerne principalement les frayères flottantes et varie fortement selon l'emplacement et l'exposition aux vents. Dès que la température de l'eau atteint les 15°, l'encrassement des fibres synthétiques devient important et difficile à nettoyer. Le frai des brèmes, en raison de leur muqueuse accentuée ce phénomène. C'est pourquoi, nous avons déplacé et immergé plus profondément les frayères flottantes à la fin mai.

Quant aux frayères plongeantes, elles ne subissent qu'un léger dépôt de sédiment et non un véritable colmatage. Les poissons s'en débarrassent aisément pour déposer leurs œufs.

Nettoyage

Cette année, nous avons nettoyé les frayères flottantes à 4 ou 5 reprises lorsque cela était vraiment nécessaire. Cependant, avant de les déplacer pour les immerger plus profondément, nous les avons en grande partie débarrassées des sédiments et autres muqueuses.

Les frayères plongeantes ont été nettoyées que lorsque nous avons dû les retirer en surface pour les remettre en place.

Actes malveillants

Nos installations ont subi un peu moins d'actes de vandalisme que les années précédentes. Le point chaud reste les rives de la commune de Pont-en-Ogoz très fréquentées lors des beaux jours.

Les cordes retenant les frayères ont été coupées volontairement à 4 reprises. A 2 ou 3 reprises, les trains de frayères plongeantes ont été retirés vers la rive. A nouveau, une frayère a été retrouvée à sec, à 1 m de la rive à En Trémaule.



Si de nombreux actes malveillants sont commis depuis la rive, d'autres ont été perpétrés depuis un bateau, probablement par des pêcheurs. La corde d'une frayère plongeante se trouvant à 30 m du bord a été sectionnée et le tapis relâché sur le fond. Elle a pu être récupérée par un plongeur. Une frayère flottante a également disparu avec son piquet d'ancrage, probablement en la relâchant au large. Malgré nos recherches avec le plongeur, elle n'a pas pu être localisée. Une bouée de signalisation a aussi disparu.

Nous avons également surpris des utilisateurs de paddle qui s'amarraient aux bouées signalant la présence des frayères. Certaines ont ainsi été déplacées au large en soulevant le lest et par la suite emportées par les vagues.

Les frais



Les premiers œufs n'ont été observés que le 20 avril 2023 (2022 : 29 mars) sur les frayères flottantes vers le radeau à sternes et à l'île aux oiseaux. L'eau qui s'est réchauffée plus lentement cette année était à 8°. Un brochet a été observé à proximité du tapis. A l'île aux oiseaux, de nombreuses tanches ont été vues vers les frayères flottantes pleines d'œufs. Nous avons aperçu les premiers œufs sur les frayères plongeantes le 14 mai 2023 (2022 : 2 mai). La plupart des sandres ont frayé entre la mi-mai et la mi-juin 2023.

Caméra sous-marine

L'utilisation du drone sous-marin n'est possible que pour les frayères immergées. Son pilotage est très difficile car il faut se diriger en regardant les images renvoyées par l'objectif de la caméra. Après plusieurs heures d'entraînement, nous sommes arrivés à maîtriser quelque peu l'engin. La principale difficulté est de ne pas heurter le fond car les turbines du drone soulèvent des sédiments et les petits cailloux bloquent les hélices. Il faut alors remonter l'appareil à l'aide du câble coaxial et le nettoyer avant de repartir. Pour empêcher le drone de toucher le fond, Jean-Claude Piller, président de la Montagnettaz a conçu des espèces de patins empêchant le drone de toucher le fond. Le système, qui semble fonctionner, sera testé sur les frayères la saison prochaine.

Les pêcheurs de la Montagnettaz ont utilisé une autre caméra qui a rendu des vidéos de bonne qualité mais qui ne peuvent pas être enregistrées directement.

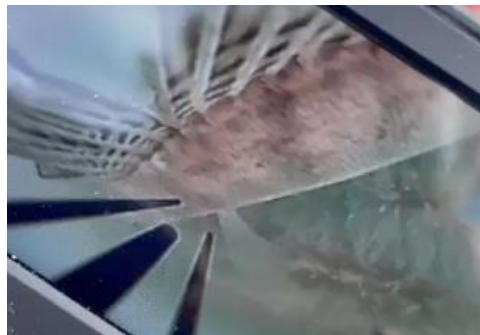
De nombreux sandres ont été aperçus sur les frayères mais malheureusement, il n'a pas toujours été possible de déclencher l'enregistrement à temps.

Quelques images extraites des films :



26.04.2023 :

Sandre à 3,9 m de fond sur une frayère à Trémaules (projecteurs allumés). La température de l'eau était de 12.2°.



20.05.2023 :

Sandre à 3 m de fond sur une frayère à Hauteville. La température de l'eau était de 17°.



17.06.2023 :

Frayère flottante sur cadre à 3 m de profondeur à la Serbache. Celle-ci avait été nettoyée et immergée 3 semaines auparavant. La température de l'eau était de 23°.

Retrait des frayères

Toutes les frayères ont été retirées le 24 juin 2023 alors que la température de l'eau était à 23°. Elles ont été soigneusement nettoyées et séchées avant d'être entreposées dans notre local.

Les retraits ont été effectués dans des conditions très difficiles car le niveau du lac était élevé et, avec une forte bise, le lac était agité. Une équipe avait chargé les frayères à sandre d'Hauteville sur un youyou remorqué par leur bateau. En redémarrant pour traverser le lac, le youyou a chaviré dans les grosses vagues et 8 frayères ont coulé avec un piquet de signalisation à une profondeur de 12 à 14 m. Le lendemain, grâce à l'intervention de 2 plongeurs, 7 frayères sur 8 ainsi que le piquet de signalisation ont pu être récupérés.

Nous déplorons dès lors la perte d'une frayère plongeante, d'une frayère flottante, d'une bouée de signalisation, d'un piquet d'ancrage et d'un piquet avec un panneau didactique. Une partie de ces objets pourra éventuellement être retrouvée le printemps prochain lorsque le niveau du lac sera au plus bas.

Enseignements 2023

Le bilan 2023 est également très positif bien qu'un peu moins bon que celui de 2022 où le niveau du lac était plus stable. L'effet yo-yo du lac en mars-avril a occasionné passablement de travail et nécessité de nombreuses interventions en bateau. Les premiers œufs n'ont été remarqués que le 20 avril alors que la température de l'eau était à 8° (2022 : 29 mars et 10.2°). Nous avons à nouveau observé plusieurs périodes de fraies. Toutes les frayères ont été efficaces à un moment ou l'autre.

Le travail de nettoyage, de déplacement et d'immersion des frayères flottantes n'a pas vraiment porté ses fruits. Nous n'avons aperçu aucun œuf, ni de poissons aux alentours. A la prochaine saison, nous allons retirer les frayères flottantes à la fin mai comme la première année.

Tout comme l'année dernière, nous n'avons pas observé la présence d'œufs dans les sapins mais aperçu de nombreux alevins et petites perches parmi les branches, tant dans les nouveaux bouquets que les anciens bouquets. Nous sommes convaincus de l'utilité de l'installation de ces arbres qui servent surtout de caches aux jeunes poissons.

Hélas les actes malveillants ont à nouveau été d'actualité. Nous sommes à la recherche d'une barque en aluminium d'occasion qui nous permettrait de rejoindre rapidement des sites difficilement accessibles par les promeneurs.

En 2023, 36 hommes des sociétés de pêche de la Basse-Gruyère et de la Montagnettaz ont investi ensemble 570 heures de travail pour la préparation et la réparation du matériel, l'installation, le suivi, le nettoyage et le rangement des frayères. Nous avons effectué 130 heures de déplacement en bateau.

Malgré un grand investissement personnel, toute l'équipe est motivée à répéter l'opération l'année prochaine.

Société de pêche de la Basse Gruyère



Marius Rime, président

Annexes :

- Document « 2023 Emplacements des frayères phase 1 »
- Document « 2023 Emplacements des frayères phase 2 »
- Document « 2023 Emplacements des sapins »